

Article D 612-4 du code de l'éducation : « L'inscription est subordonnée à la production, par l'intéressé, d'un dossier personnel dont la composition est définie par le chef d'établissement en application des dispositions générales arrêtées par le ministre chargé de l'enseignement supérieur, ainsi qu'à l'accomplissement des formalités prévues par la réglementation des droits universitaires. »

PIECES OBLIGATOIRES		1ère Inscription	Réinscription
Une photo d'identité récente au format 35 X45 mm (à télécharger sur son ENT au format JPEG ou JPG ou PNG)		OUI	NON
Attestation d'acquiescement ou d'exonération de la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) via le lien : http://cvec.etudiant.gouv.fr comportant le numéro de CVEC - NE CONCERNE PAS LES FONCTIONNAIRES STAGIAIRES		OUI	OUI
Formulaire « Autorisation de cession du droit à l'image » (IA Gestionnaire - IA web)		OUI	NON
Pièce officielle d'identité avec photo en cours de validité : CNI ou passeport ou Titre de séjour (étudiants extra-communautaires) ou permis de conduire (étudiants français et européens)		OUI	NON
Attestation de recensement et/ou de la journée Défense et Citoyenneté (ex-Journée d'appel à la défense)		OUI	NON
Relevé des notes du baccalauréat ou du diplôme du baccalauréat quelle que soit l'année d'inscription (L1-L2-L3 ; M1-M2)		OUI	NON
Attestation d'assurance responsabilité civile au nom et prénom de l'étudiant couvrant l'étudiant pour l'année universitaire en cours (sauf pour les étudiants des CPGE) NE CONCERNE PAS LES FONCTIONNAIRES STAGIAIRES		OUI	OUI
Attestation de réussite au dernier diplôme obtenu de l'enseignement supérieur ou du relevé de notes de la dernière formation suivie en France ou à l'étranger (sauf pour les étudiants des CPGE)		OUI	OUI
PIECES SUPPLEMENTAIRES EN FONCTION DE VOTRE SITUATION			
Fonctionnaire stagiaire	Avis d'affectation	OUI	OUI
Pupille de la nation	Attestation mentionnant le statut de pupille de la nation	OUI	NON
Étudiants non dispensés de vérification de niveau de français	Copie d'un des 2 documents ci-dessous si celui-ci n'a pas été produit lors de la candidature : - Le DELF (niveau B2) ou le DALF (niveau C1 ou C2) - la certification du DUEF (niveau B2 ou C1)	OUI	NON
Boursier de l'enseignement supérieur	Notification de bourse du CROUS pour l'année universitaire en cours	OUI	OUI
Boursier du gouvernement français	Notification officielle de bourse du gouvernement français pour l'année universitaire en cours	OUI	OUI
Étudiant mineur	Formulaire concernant l'autorisation parentale accompagné d'une copie de la carte nationale d'identité ou du passeport du parent ou du représentant légal	OUI	OUI
Étudiants extracommunautaires (diplômes nationaux)	Liste des pièces justificatives spécifiques aux étudiants extracommunautaires (cf. à l'annexe MO-DEVE-2107)	OUI	OUI
Statut de réfugié ou protection subsidiaire	Carte de réfugié politique Carte justifiant du bénéfice de la protection Subsidiaire	OUI	NON
Étudiant des CPGE	Certificat d'inscription CPGE mentionnant la spécialité	OUI	NON